



FORMULAIRE D'ADHÉSION SERVICE DE LIVRAISON DICOM EXPRESS

Veillez remplir ce document et nous le faire parvenir par :

Télécopieur : (819) 732-8100

Poste : 550, 1^{re} Avenue Ouest, Amos Qc. J9T 1V3

Courriel : administration@ccica.ca

Nom légal de la personne ou de la corporation qui exploite l'entreprise :

Adresse :

Ville :

Code postal

Téléphone : (819)

Télécopieur : (819)

Courriel :

Nom du responsable des comptes à payer :

Vous avez l'option de payer votre compte par carte de crédit en complétant cette section.

Carte de crédit

Type de carte de crédit :

VISA

MASTERCARD

Nom de la Banque émettrice de la carte de crédit utilisée : _____

Numéro de la carte de crédit : _____

Date d'échéance : _____

Le soussigné certifie que les informations susmentionnées sont véridiques.

Le soussigné déclare avoir lu les clauses du contrat de service de livraison et s'engage à les respecter. Entre autres, il se porte responsable personnellement de toute dette encourue envers la Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre-Abitibi (CCICA) ou l'entreprise de livraison utilisée.

Le soussigné s'engage par la présente à verser des intérêts de 2% par mois (24% / an) sur le solde impayé de toute créance à compter de la date d'échéance de celle-ci.

Le soussigné s'engage à verser des honoraires extrajudiciaires équivalant à 25% de tout solde dû à la CCICA advenant que celle-ci doive tenter des procédures judiciaires dans l'exercice de ses droits découlant de la présente.

J'autorise par la présente, la CCICA à utiliser la carte de crédit mentionnée à la page un (1) du présent contrat pour le paiement de factures pour le service Dicom Express.

DATÉ À _____, CE _____^E JOUR DE _____.

* SIGNATURE DU DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE

La CCICA vous fera parvenir votre numéro de département, nécessaire à l'utilisation du service.

Il est très important de bien conserver vos copies de bordereaux d'expédition et d'inscrire vos numéros de client et de département sur ceux-ci. De plus, veuillez aviser vos fournisseurs de faire de même lorsqu'ils vous expédieront des colis à vos frais.

À L'USAGE DE LA CCICA

Service autorisé par : _____ Date : _____

No de client : **389830** No de département : _____

SIGNATURE CCICA : _____

* Le signataire doit également être autorisé à signer la carte de crédit et les effets bancaires auprès de son institution financière.

CONTRAT DE SERVICE AVEC DICOM EXPRESS

L'entente qui suit expose les obligations concernant le service de livraison de courrier et de petits colis offert aux membres en règle de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre-Abitibi (CCICA).

A) OBLIGATIONS DES CLIENTS MEMBRES :

Pour se prévaloir des tarifs réduits de livraison de courrier et de petits colis, toute personne ou entreprise doit :

- 1.** Être membre en règle de la CCICA;
- 2.** Compléter un formulaire d'adhésion pour le service Dicom Express;
- 3.** Obtenir un numéro de département de la CCICA. Ce numéro devra être utilisé lors des envois par votre entreprise et/ou par vos fournisseurs;
- 4.** Communiquer directement avec Dicom Express pour la livraison et toutes les réclamations;
- 5.** Rembourser la CCICA dès la réception de la facture;
- 6.** S'engager à payer à la CCICA des frais d'intérêt de 2% par mois (24% / an) sur le solde impayé à compter de la date d'échéance;
- 7.** S'engager à verser des honoraires extrajudiciaires équivalents à 25% de tout solde dû à la CCICA advenant que celle-ci doive tenter des procédures judiciaires dans l'exercice de ses droits découlant de la présente entente.

B) OBLIGATIONS DE LA CCICA :

La CCICA, n'étant que l'intermédiaire entre Dicom Express et ses membres qui veulent bénéficier d'un service de livraison à meilleur coût, doit :

- 1.** Faire parvenir au client membre un formulaire d'adhésion et le présent contrat de service, dès qu'un membre en fait la demande;
- 2.** Donner un numéro de département au membre dès que sa demande est acceptée;
- 3.** Transmettre à Dicom Express le numéro de département du client membre ainsi que ses coordonnées;
- 4.** Aviser Dicom Express dans les trois (3) jours ouvrables, lorsqu'une entreprise ne fait plus partie de l'entente;
- 5.** Recevoir et payer la facturation globale à Dicom Express, sur réception;
- 6.** Facturer et percevoir les sommes dues par ses clients membres;
- 7.** Réclamer des frais d'intérêt de 2% par mois sur tout solde impayé de toute créance à compter de la date d'échéance;
- 8.** Réclamer des honoraires extrajudiciaires équivalents à 25% de tout solde dû à la CCICA advenant que celle-ci doive tenter des procédures judiciaires dans l'exercice de ses droits découlant de la présente entente.

Initialiser

Il faut aussi noter que :

- La CCICA se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol, retard, dommage causé à la marchandise et toutes autres réclamations. Ces réclamations relèvent de la responsabilité de Dicom Express, qui doit assurer le service aux clients aux conditions habituelles.
- La CCICA se réserve le droit de se retirer, ou de modifier cette entente sur préavis de 15 jours, tant auprès de ses membres que de Dicom Express.
- Le client confirme avoir pris connaissance de la tarification exclusives aux membres de la CCICA pour les services de Dicom Express.

Initialiser